

THIERRY MANDON SECRETAIRE D'ETAT EN CHARGE DE LA REFORME DE L'ETAT ET DE LA SIMPLIFICATION, AUPRES DU PREMIER MINISTRE

AXELLE LEMAIRE
SECRETAIRE D'ETAT AU NUMERIQUE AUPRES DU
MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE
ET DU NUMERIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Paris, le 24 avril 2015

N°571

La France prendra la présidence du « Partenariat pour le gouvernement ouvert » en 2016

Le Comité Directeur du « Partenariat pour le gouvernement ouvert » (PGO, ou *Open Government Partnership*, *OGP*), réuni à Mexico ce 24 avril, a retenu la candidature française, soumise par François HOLLANDE, à la présidence de l'organisation. Pour Thierry MANDON, qui représente le Gouvernement au sein de cette organisation, et Axelle LEMAIRE, l'élection de la France à la présidence du PGO témoigne du succès de l'engagement de notre pays dans la promotion des valeurs démocratiques.

Thierry MANDON, qui siège au sein du Comité Directeur du Partenariat pour la France, voit dans cette présidence « une excellente nouvelle, parce que la question de la relation entre pouvoirs publics et sociétés civiles, qui est en fait la question du ressourcement démocratique dont nous avons besoin, doit être prioritaire en France comme à l'international ».

Axelle LEMAIRE, secrétaire d'Etat chargée du Numérique, déclare : « Les principes défendus par le PGO que sont l'ouverture des données, l'engagement de la société civile et l'utilisation des nouvelles technologies dans l'action publique sont au cœur de l'action du Gouvernement, en France et à l'international. En tant que Présidente du PGO, la France portera une voix déterminée au service de la transparence et des valeurs démocratiques »

Co-présidente dès l'automne 2015, la France prendra la tête du PGO, qui regroupe 65 pays, pour un an, à l'automne 2016. Elle entend utiliser ce mandat pour souligner son attachement aux formes participatives et innovantes de résolution des grands enjeux de société, comme la lutte contre le dérèglement climatique. La présidence du PGO est aussi une opportunité stratégique forte pour la France, dont les liens avec ses voisins européens comme avec la communauté des pays francophones apparaissent comme des atouts pour le développement de l'organisation.

La France a adhéré au Partenariat le 24 avril 2014—cette élection marque donc son premier anniversaire dans l'organisation, qui défend des valeurs et des principes sur lesquels est fondée la République française. Au sein du PGO, la France bénéficie du partage des expériences de nombreux pays qui innovent en faisant vivre ces valeurs et s'engage pour faire connaître au plus grand nombre les initiatives et les succès français, comme le portail de données publiques data.gouv.fr, salué à l'international, ou la création de la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique. Elle publiera, en juin 2015, un Plan d'Action National co-concerté avec des structures citoyennes et associatives, pour traduire en projets concrets cette dynamique de modernisation de la vie publique. La préparation de ce plan a été engagée en octobre 2014 par la consultation sur le numérique lancée par Manuel VALLS, Premier ministre, et portée par Thierry MANDON et Axelle LEMAIRE.



La décision de confier la présidence du PGO à la France est une reconnaissance de cet engagement, et des premiers succès en matière de transparence, de simplification, d'ouverture et de partage des données publiques, de stratégie numérique et de réforme de l'Etat.

La présidence du PGO permettra à la France de renforcer encore cette dynamique démocratique. Ainsi, la France appuiera la multiplication des opportunités de dialogue entre les pouvoirs publics et une société civile créative, désireuse d'utiliser les ressources du numérique au service du pouvoir d'agir des citoyens, et donc de l'intérêt général.

Contacts presse

Cabinet de Thierry MANDON: Tél. 01 42 75 81 32 — <u>cabinet-res.communication-presse@pm.gouv.fr</u> Cabinet d'Axelle LEMAIRE: Tél. 01 53 18 44 50 — <u>sec.senum-presse@cabinets.finances.gouv.fr</u>